

Création et pérennisation d'un marché de producteurs locaux dans un quartier prioritaire de la Politique de la ville à Marseille

la Cité de l'agriculture



37 boulevard National
13001 Marseille

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



En 2021, à Marseille, alors qu'on dénombre 187 grandes et moyennes surfaces (GMS), 39 marchés, 15 épiceries paysannes et 51 AMAP, on constate qu'ils sont surtout concentrés dans le centre-ville. En périphérie, la population abondante n'a que peu de commerces alimentaires à disposition. Face à cette faible offre alimentaire, la plupart des habitant.e.s fréquentent des hypermarchés loin de leur domicile, les contraignant à se déplacer en voiture ou en transports en commun. A titre d'exemple, le 15^e arrondissement n'est doté que de trois GMS et d'un seul point de distribution de paniers peu fréquenté (17 personnes).

L'association La Cité de l'agriculture est un outil de recherche, d'action et d'intervention qui fait face à la nécessité d'une profonde transformation écologique et sociale de notre société. Elle place notamment l'accès à l'alimentation durable et l'agriculture urbaine en clefs de voûte de la transition écologique des villes.

Comme d'autres acteurs, la Cité de l'agriculture partage le constat que les habitant.es des quartiers périphériques de Marseille font face à de multiples obstacles pour s'alimenter de manière qualitative et durable: économiques, géographiques, pratiques et symboliques. A ces inégalités socio-spatiales structurelles s'ajoutent les difficultés que peuvent vivre les producteurs agricoles paupérisés et marginalisés. La Cité de l'agriculture cherche ainsi à

développer des dispositifs d'accessibilité alimentaire qui visent à donner un pouvoir d'action à des publics défavorisés pour consommer des aliments sains, bons et accessibles, produits par des agriculteur.trice.s valorisé.e.s dans leur travail et dignement rémunéré.es. C'est le cas du marché des Aygaldes, lancé en 2018 dans le quartier du même nom, dans le 15^e arrondissement. Ce quartier prioritaire de la politique de la ville se situe dans les 3% les plus fragiles au niveau national. Parmi ses 1660 habitant.es, 45% de ménages pauvres et un niveau de vie médian nettement inférieur à la moyenne nationale (13880€ en 2021 contre 22040€ à l'échelle nationale).

Le projet de marché est porté par la Cité de l'agriculture en partenariat avec La Cité des arts de la rue et le Bureau des Guides - GR 2013. Le marché des Aygaldes est un marché paysan mensuel installé dans le quartier des Aygaldes (13015) depuis 2018. Chaque premier dimanche du mois, ce marché regroupe une vingtaine de productrices et de producteurs sélectionné.e.s selon une charte exigeante (qualité, proximité, respect de la nature et de l'équité sociale). Il a pour vocation de promouvoir l'alimentation durable et les savoir-faire paysans en croisant tous les mois une programmation artistique et culturelle, une offre d'ateliers pédagogiques et une offre alimentaire bio, locale et de qualité. Plus qu'un lieu d'approvisionnement, le « Marché de la Cité » est un lieu convivial et éco-responsable, qui invite à la rencontre, au dialogue et au partage.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réduire la fracture alimentaire dans les 1er et 15e arrondissements de Marseille via trois leviers:

-Mener des actions de pédagogie et de sensibilisation

-Favoriser l'accessibilité économique et géographique des produits alimentaires produits de façon durable

-Faire évoluer l'évolution des habitudes alimentaires

-Faire connaître les métiers de l'agriculture paysanne, ses savoir-faire et ses traditions, garants de la qualité des produits.

Résultats quantitatifs

2018

-7 marchés entre le lancement en avril et décembre

-4 ateliers de sensibilisation avec les producteur.ices (moyenne de 9 participant.es)

-1450 visiteur.euses

-13 stands réguliers avec 16 personnes dont 9 femmes et 7 hommes

2019

-10 marchés

-9 ateliers de sensibilisation avec les producteur.ices

-2400 visiteur.euses

-18 stands réguliers avec 20 personnes dont 12 femmes et 8 hommes

2020 (fermeture du marché suite aux restrictions sanitaires)

-4 marchés

-4 ateliers de sensibilisation avec les producteur.ices (moyenne de 10 participant.es)

-1000 visiteur.euses

2021

-10 marchés

-7 ateliers de sensibilisation avec les producteur.ices (moyenne de 10 participant.es)

-3131 visiteur.es

-25 stands réguliers avec 40 marchand.e.s dont 22 femmes et 18 hommes

-4 stands tenus ponctuellement par des associations du quartier dans l'année

L'édition spéciale du Marché de décembre 2021 :

-800 visiteur.euses

-21 stands de producteur.ices et transformateur.ices

-15 stands de créateur.ices et artisan.ne.s marseillais.e.s

-12 stands de vigneron.ne.s - vin nature

2022

-10 marchés par an (dont une édition spéciale vins nature en décembre)

-6 ateliers de sensibilisation avec les producteur.ices (moyenne de 11 participant.es)

-2400 visiteur.euses

-4 stands tenus ponctuellement par des associations du quartier dans l'année

-25 stands réguliers avec 38 personnes dont 22 femmes et 18 hommes

Résultats qualitatifs

A partir de mai 2018, la mise en place d'un questionnaire pour mesurer (qualitatif et quantitatif) a permis de suivre la composition du public et la réception de l'événement par ce dernier. Il a permis d'établir que sur la moyenne des 250 participant.es par édition, environ ⅓ habitent les quartiers jouxtant la Cité des arts de la rue (Aygaldes, La Viste) et plus d'un sur deux revient le mois suivant. Cette fidélisation de publics des quartiers nord a aussi été permise par des rencontres avec les acteurs du champ social et d'autres relais sur le territoire.

Par ailleurs, en 2020, un sondage plus spécifique a été diffusé en décembre sur l'accessibilité et les pratiques d'achat alimentaires des participant.es au marché, afin de connaître/appréhender la place du marché dans l'usage alimentaire des habitant.e.s du quartier des Aygalades. Il en ressort qu'une majorité des visiteurs du marché porte la volonté de consommer des produits plus biologiques, locaux, mais aussi de saison. Les deux uniques barrières que rencontrent les consommateurs sont partagées par tous.tes : la non-disponibilité dans le quartier et le prix des produits biologiques. L'enquête a permis de conclure que l'achat raisonné et conscient de produits biologiques, de saison et locaux dépend de l'emplacement de vente et du prix pour les habitant.es du quartier qui sont venus au marché. Contrairement aux grandes surfaces dépersonnalisées et individuelles, le lieu du marché retrouvé, ouvert à l'extérieur, propice aux rencontres et la relation directe aux producteur.rices apporte une sérénité pour faire des courses inhabituelles. Cela permet d'identifier l'aspect convivial comme un autre levier vers le changement des pratiques alimentaires.

Un autre levier plébiscité était les ateliers avec les producteur.ices, qui attirent des enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents. Une grande variété d'ateliers a été organisée au fil des ans: reconnaissances des plantes médicinales, travail du chanvre, fabrication de pain, dégustation de brousse du rove, banquet participatif, repiquage et semis, travail de la laine, lombricompostage, apiculture et extraction de miel, sensibilisation au tri des déchets ou encore, sérigraphie sur t-shirt à partir de plantes sauvages comestibles cueillies localement.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

L'origine du marché des Ayalades prend effet dans une rencontre entre les membres de Slowfood, à l'origine d'un marché à Bologne (le marché s'est ensuite autonomisé et est devenu le Mercato Ritrovato) et des membres de la Cité de l'agriculture en 2017, dans le cadre du projet européen MADRE. S'en sont suivis un voyage d'études, un projet de jumelage et une étude de faisabilité à Marseille avant le lancement du projet, le 21 avril 2018 dans l'enceinte de la Cité des arts de la rue (15^e arrondissement).

La finalité du marché étant la résorption des fractures alimentaires et la revitalisation de liens sociaux parfois distendus, l'étude de faisabilité s'est principalement concentrée sur les QPV.

Ont été analysés : l'offre existante, les spécificités socio-économiques du 15^e arrondissement, les besoins des habitant.e.s. Cette étude comprend également une cartographie précise de l'offre de marchés existante à Marseille + dans un périmètre de 50 kilomètres autour de la ville (101 marchés de producteurs locaux et de revendeurs recensés), la collecte des tarifs et règles de fonctionnement de chaque marché paysan ainsi que le cadre réglementaire applicable aux marchés de plein vent (hygiène, sécurité, assurance, etc.). Les résultats de cette étude ont permis de fixer le jour qui ne concurrencerait pas les autres offres d'alimentation durable, d'inscrire le cadre du marché dans les usages et pratiques déjà établis et d'apporter une réponse la plus adaptée possible aux besoins identifiés.

L'installation a d'abord été envisagée sur une place publique (place de l'Eglise, quartier des Ayalades). Le contexte d'alors (risque attentat) n'a pas rendu possible le projet en extérieur (refus préfecture). Une collaboration naissante avec la Cité des arts de la rue a permis de travailler sur une option plus simple à mettre en œuvre car ne nécessitant pas d'autorisation d'installation sur l'espace public (foncier public car appartenant à la Ville mais lieu géré par la CDAR). Le projet de marché a coïncidé avec la volonté de la Cité des arts de la rue de s'ouvrir au quartier (factuellement, ouverture du portail) et symboliquement (tisser des liens et s'ancrer dans son tissu urbain). C'est ce lieu qui a été choisi.

La recherche de producteurs a été effectuée grâce à la mise en réseau des acteurs du secteur agricole local : ADEAR 13, ADEAR 84, CIVAM PACA, Agribio 13, Agribio 84, GRAB, la Confédération Paysanne, Filière paysanne, la Plateforme Paysanne Locale, Terre de Liens, Bleu Tomate, les Colibris, Les Paniers Marseillais, etc. Plus d'une centaine de producteurs et une dizaine de food-trucks ont été contactés à moins de 60 kilomètres autour de Marseille. Une charte qualité a été rédigée, inspirée de celle du « Mercato ritrovato » de Bologne. Elle fixe les valeurs du marché et les critères de sélection des producteurs : la qualité, les savoir-faire traditionnels, la proximité (moins de 60km du marché), le respect de la nature et de l'humain ainsi que des limites claires (80% de producteur.ices ; 20% de transformateur.ices ; revendeur.euses autorisé.e.s dans une limite de 10%).

Planning

2018:

La programmation s'étoffe d'activités artistiques et culturelles à l'initiative de la Cité des arts de la rue. La proposition s'enrichit d'une visite commentée de la cascade des Ayalades (ApCAR) et d'un cycle de conférences sur le thème du territoire de l'eau (Bureau des guides-GR2013). La triple proposition est nommée « Un dimanche aux Ayalades ».

En vue de répondre aux besoins du territoire, de faire connaître et de développer le projet en coopération avec les acteurs du territoire, la Cité de l'agriculture se rapproche de structures locales identifiées comme « relais » auprès des habitant.e.s. Des rencontres et des réunions permettent de tisser des liens qui ont abouti à des partenariats, principalement dans les quartiers de La Viste et des Ayalades.

Mai 2018 : mise en place d'un questionnaire pour mesurer (qualitatif et quantitatif) la réception de l'événement par le public. 250 personnes par édition environ. A la fin de l'année 2018, un tiers des bénéficiaires habitent les quartiers jouxtant la Cité des arts de la rue et plus d'un sur deux revient le mois suivant.

2019: Le public se diversifie, le nombre de participant.e.s augmente. Écriture de la charte. Nouveaux producteur.ices (au nombre de 18). L'édition de décembre a également accueilli le stand du centre social Del Rio de la cité de La Viste qui a pu vendre soupe et tartelettes préparés en atelier cuisine par une équipe de jeunes du centre, encadrée par le chef de la cantine de la Cité.

2020: Covid, maintien de 4 marchés avec ateliers. Le lieu aéré permet une affluence satisfaisante.

2021: Important travail de recherche et d'entretiens pour améliorer l'accessibilité économique, symbolique et culturelle du marché. Poursuite des questionnaires. Travail sur une gouvernance collective et la possibilité d'autonomisation du projet (création d'un comité de décision au sein des producteur.ices, organisations de réunions, tenue d'AG), partage des difficultés aux partenaires. Réflexion puis abandon d'un groupement VRAC associé au marché.

2022: le travail d'ancrage territorial entamé en 2021 est poursuivi afin de développer l'accessibilité alimentaire du Marché des Ayalades : communication et affichage de proximité avec Lieux publics,

développement d'ateliers de sensibilisation gratuits en lien avec les producteurs du marché et les centres sociaux partenaires de la Cité, accueil de stands d'association des quartiers alentours.
Un travail de refonte de l'identité visuelle du marché a également été mené par la Cité, Lieux publics et le Bureau des guides du GR2013.

Du fait des difficultés listées ci-dessous qui nécessiteraient un travail important générant un coût important, et alors que le projet n'est pas suffisamment financé, une passation du marché est discutée avec les partenaires afin que le projet se maintienne.

Le marché des Aygalades est ainsi transmis aux acteurs de première ligne, à savoir l'association Lieux Publics, qui continue d'en assurer la coordination chaque 1er dimanche du mois et les exposant.es du marché.

Une passation a eu lieu via :

- Des réunions bilatérales entre la Cité de l'agriculture et Lieux publics pour transmettre les documents et informations nécessaires à la continuation du marché ;
- Un comité de marché en octobre pour annoncer la passation et acter sa reprise par Lieux publics, en accord avec les producteurs et exposant.es.
- Un marché de passation le dimanche 6 novembre, la Cité de l'agriculture étant présente en soutien de Lieux publics pour assurer une bonne transmission des missions le jour J.

La Cité de l'agriculture y maintient aujourd'hui sa présence via la participation de la ferme Capri qui y tient un stand mensuel au même titre que les autres producteurs et des échanges téléphoniques réguliers ont lieu avec le coordinateur du marché de Lieux publics et l'ancien coordinateur de la Cité de l'agriculture.

Moyens humains

-1 salarié.e en coordination des acteurs (partenaire accueillant le marché et exposant.es du marché), à environ 0,2 ETP avec en appui une chargée de communication + 1 service civique

Dimensionnement du temps de travail marché en 2023 et détail des activités:

- Présence marché : 1 jour par mois
 - Communication (newsletter) et affichage = 0,25 jour par mois (déplacement entre le 1er et le 15e compris)
 - Repérages et traçage du plan d'implantation des exposant.es à la main = 0,75 jour par mois
 - Coordination globale (échanges ponctuels avec les exposant.es ; mail d'information 10j avant le marché) = 1 jour par mois
- L'investissement des partenaires de la Cité des arts de la rue (2 chargées de médiation, 2 responsables techniques du site et une équipe de salarié.es en insertion), si elle n'a pas été précisément estimée, a représenté un soutien très important, en amont et en aval du marché (communication, affichage, diffusion des questionnaires, préparation du matériel électrique...)

Moyens financiers

Nous avons estimé comme suit le coût annuel du marché et de sa coordination pour l'association:

COÛT ANNUEL MARCHE

Postes et montants des dépenses pour chaque marché des Aygalades

- Temps de coordination / communication : 700€
 - Présence salarié.e le dimanche : 300€
 - Affiches conception : 50€
 - Affiches impression : 30€
 - Musique : 100€
 - Atelier / interventions : 100€
- Total: 1 280€

Autres dépenses d'investissement (exemple sur l'année 2021):

- Panneaux d'affichage: 150€ u. x 20 = 3 000€
 - Vaisselle réutilisable: 500 * 2€ = 1 000€
- Total: 4 000€

TOTAL dépensé sur l'année 2021: 16 800€

Subventions:

- ADEME pour l'animation (1000€)
- 3000€ de AMP QPV
- 1500€ de recettes (participation aux frais producteurs)

Moyens techniques

-Source d'énergie électrique adaptée (allant de 8 à 3000kwh) avec 10 prises pour 28 exposant.es

- Source d'eau pour les exposant.es
- 20 tables, 30 bancs et 10 mange-debouts pour les étals des exposant.es et la restauration du public

Partenaires mobilisés

- Cité de l'agriculture (coordination et communication)
- Cité des arts de la rue (communication, médiation, jardin, régie)
- Bureau des guides - GR 2013 (coordination et communication)
- Jusqu'à 28 exposant.es en 2022
- Groupe de musique
- Centre social du quartier des Ayalades
- ADEME PACA

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Localisation (agréable + lieu privé ne nécessitant pas d'autorisation d'occupation de l'espace public)
- Adossement à un rendez-vous culturel permettant de mobiliser davantage de personnes que pour un marché, notamment au début
- Travail de terrain avec les associations locales et partenariat avec une structure faisant un travail de médiation dans le quartier
- Ateliers gratuits pour les enfants et grandes tables de pique-nique : réussite d'un temps convivial de rencontre et de partage qui favorise la mixité entre habitants du centre-ville et des quartiers Nord. Beaucoup de personnes viennent pique-niquer (peu d'achats mais partage d'un temps commun)
- la réussite d'avoir mobilisé des producteur.ices qui ont souhaité participer à l'aventure alors même que pendant 1 an, la rentabilité des marchés n'était pas au rendez-vous
- la convivialité entre exposant.e.s, producteur.ices, associations de quartiers qui tiennent des stands, la richesse des échanges entre des personnes qui ne discutent habituellement pas
- des perspectives sur les questions d'organisation face à la précarité alimentaire (groupe de travail sur les achats groupés)

Difficultés rencontrées

- Localisation (lieu fermé, avec un historique lourd vis-à-vis des habitant.e.s du quartier)
- La fréquence une fois par mois n'est pas suffisante pour que le marché soit considéré comme un vrai dispositif d'achats alimentaires, il est davantage considéré comme un temps agréable et convivial organisé par la Cité des arts de la rue
- L'adossement à un rendez-vous culturel, si elle est une force permettant la fréquentation du marché, accroît le travail de coordination de la Cité de l'agriculture pour faire cohabiter les deux activités.
- Apprendre le métier de "placier" sur le marché et ses difficultés: exposant.es qui peuvent tenter d'imposer leur présence, résister aux pressions des revendeur.ses (non prévu.es par la charte)
- Faire face à l'impossible équation entre prix juste et rémunérateur et pouvoir d'achat des habitant.es d'un quartier où la précarité est élevée. Il est difficile d'agir simultanément sur tous les leviers.
- Difficulté à mobiliser les producteur.ices le dimanche (jour de repos)
- Difficulté réelle à trouver des producteur.ices !
- Difficulté à vérifier le respect de la charte (pas de "contrôle" effectué)
- Gérer la saisonnalité et l'absence de producteur.ices qui y est liée sur certains moments de l'année
- Pas de modèle économique ainsi qu'une difficulté d'obtention de financements .
- coût du projet ; important temps de travail déjà investi pour la création et le maintien du projet, temps supplémentaire nécessaire pour l'amélioration de l'accessibilité financière et symbolique du projet
- Difficulté à mobiliser les producteur.ices dans la gouvernance / prise en charge des aspects décisionnels et organisationnels du marché, du fait du manque de disponibilité
- Difficulté de prévoir l'affluence, très liée à la programmation événementielle de la Cité des arts de la rue

Recommandations éventuelles

- Réfléchir dès le départ à l'aspect accessibilité du marché. Une fois la liste des exposant.es constituée, il est difficile de la modifier sans exclure des personnes. Or, les marchés sont de petits écosystèmes dont il faut préserver l'équilibre.
- Ne pas minimiser le temps de coordination nécessaire à la tenue d'un marché (0,25 ETP)

Mots clés

Dernière actualisation

Février 2024

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Fanch Frigot

jean-baptiste@cite-agri.fr

Direction régionale toutes les
régions